

L'atterrage ne fut donc pas à l'île du Cap-Breton, comme l'affirme le Dr. Dawson. Théoriquement et mathématiquement, *suivant les prémisses de cet écrivain* et contrairement aux conclusions qu'il en tire, l'atterrage n'eut pu être, dans ces conditions, que *177 milles plus au Nord*.

Rien néanmoins ne prouve que l'atterrage en réalité se fit là plutôt qu'ailleurs. Nous avons cherché seulement à démontrer que les données, la théorie, les hypothèses, les arguments et les calculs nautiques du savant canadien ne prouvent en aucune façon que ce fut «at the easternmost point, near Cape-Breton itself»; voire même en aucune partie de l'île de ce nom.

Nul ne sait, et probablement on ne saura jamais, le lieu précis où Jean Cabot aperçut pour la première fois le continent du nouveau monde.

IX.

Il peut être intéressant, comme confirmation de ce qui précède, de se proposer de déterminer, *avec les données du Dr. Dawson*, quelle est la variation magnétique qu'aurait dû éprouver Cabot, pour que sa route lui fit doubler le Cap Race et le fit atterrir à l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Ecosse.

D'abord, comme le Dr. Dawson ne peut fixer le point de départ en longitude par 53° de lat. N, il ne saurait affirmer qu'une variation magnétique d'un quart $\frac{1}{2}$ ($16^{\circ} 52'$), pris comme angle d'écart de la route, l'aurait fait atterrir à l'île du Cap-Breton.

Supposons cependant que le point de départ de la route qui aurait mené Cabot à l'île du Cap-Breton, ait été par 11° Long. Ouest (Greenwich), sur le parallèle de 53° Nord. Cette longitude prise le plus près possible de la côte d'Irlande, est la plus favorable aux conclusions du Dr. Dawson. La route partant de ce point et passant à petite distance du Cap Race, implique un écart angulaire vers le Sud de 11° , par rapport à une route Est et Ouest.

Mais de même que nous avons vu que l'écart linéaire de Colomb, sur une route de 3150 milles avait été seulement de 240 milles, correspondant à un écart angulaire de $4^{\circ} 21'$, quoique la variation magnétique fut supposée avoir été de un quart ($11^{\circ} 15'$), et que la route de Cabot, supposée parcourue dans des conditions identiques de navigation, avec une variation magnétique de un quart $\frac{1}{2}$ ($16^{\circ} 52'$) devait être affectée proportionnellement d'un écart angulaire de $6^{\circ} 31'$ seulement, en vertu de la proportion: